

En 1971, 52.8% des logements individuels non agricoles occupés par le propriétaire étaient hypothéqués, contre 45.5% en 1961. Le pourcentage n'était que de 32.4% dans les régions rurales, contre 66.4% dans les centres urbains les plus importants. Dans 62.6% des cas, le détenteur de la première hypothèque était une banque ou une société d'assurances, de prêts, de fiducie ou de prêts hypothécaires. La première hypothèque était détenue par un particulier dans 19.4% des cas, et par le gouvernement dans 9.8% des cas seulement.

La proportion de logements hypothéqués variait considérablement d'une province à l'autre. Terre-Neuve avait de loin le pourcentage le plus faible (17.4%), alors que l'Alberta venait en première place avec 59.1%. Parmi les régions métropolitaines de recensement, Saint-Jean (T.-N.) et Montréal se situaient aux deux extrêmes avec respectivement 45.5% et 75.5%.

#### 14.3.5 Combustibles de chauffage

Les statistiques du recensement sur les combustibles utilisés pour le chauffage des maisons présentent un intérêt tout particulier dans le contexte de la pénurie mondiale d'énergie. Les données du recensement de 1971 montrent que 57.1% des logements occupés au Canada étaient chauffés principalement à l'huile ou au moyen d'autres combustibles liquides, tandis que 32.1% utilisaient le gaz comme principal combustible de chauffage. Le changement le plus important par rapport à 1961 consiste dans la forte augmentation de la proportion de logements chauffés au gaz, qui de 18.8% est passée à 32.1%. Cette augmentation a été contrebalancée par une diminution aussi importante, soit de 10.6% à 1.1% seulement, du pourcentage de logements utilisant le charbon ou le coke comme combustible principal. La catégorie «autre» est tombée de 14.3% à 9.8% par suite de l'augmentation, de 0.7% à 5.8%, de la proportion de logements chauffés à l'électricité et de la diminution, de 13.0% à 3.5%, de la proportion de logements chauffés au bois. L'utilisation du gaz comme combustible principal était moins prononcée dans les régions rurales (13.4%) que dans les régions urbaines (37.2%).

Le tableau 14.9 donne la répartition proportionnelle des principaux combustibles utilisés pour le chauffage des logements, par province et par région métropolitaine. On observe un grand écart entre le Québec et l'Ontario quant à la proportion de logements chauffés principalement à l'huile et au gaz. Au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, la proportion de logements utilisant le gaz comme combustible n'a jamais dépassé 8.0% (Québec), tandis que celle utilisant l'huile était égale ou supérieure à 79.3% dans tous les cas. En Ontario et dans les provinces de l'Ouest, le pourcentage de logements chauffés au gaz n'était jamais inférieur à 37.1% (Ontario) et allait jusqu'à 83.6% en Alberta, tandis que le pourcentage de logements chauffés à l'huile ne dépassait jamais 54.0% et n'était que de 9.4% en Alberta. Parmi les régions métropolitaines de recensement, Victoria faisait exception à cette règle de l'écart entre l'Est et l'Ouest, la proportion de 2.4% des logements chauffés principalement au gaz étant l'une des plus faibles au pays.

#### 14.3.6 Éléments de confort et équipement des ménages

**Données du recensement.** Les recensements décennaux, qui font l'inventaire de divers éléments de confort et d'équipement des ménages, permettent de mesurer la progression du niveau de vie et fournissent des données aux fins des études de marché. Le recensement de 1971 couvrait entre autres les installations sanitaires et de plomberie, le système de chauffage et le combustible, ainsi que des accessoires tels que réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, sècheuses et téléviseurs. Les données concernant le premier groupe d'éléments, c'est-à-dire la proportion des logements pourvus de l'eau courante, d'une baignoire et d'une toilette, sont ventilées par province au tableau 14.10. Des données plus récentes sur d'autres éléments sont établies à partir de sondages annuels (voir ci-dessous).

La tendance à la hausse des dernières décennies s'est poursuivie entre 1961 et 1971; en effet, il s'est encore produit une augmentation marquée du nombre des logements pourvus d'installations sanitaires et de plomberie. La proportion des logements pourvus de l'eau courante est passée de 89.1% en 1961 à 96.1% en 1971. Parallèlement, la proportion des ménages ayant l'usage exclusif d'une baignoire ou d'une douche est montée de 77.1% à 90.8% et celle des ménages ayant l'usage exclusif d'une toilette avec chasse d'eau, de 79.0% à 93.1%.

Neuf logements canadiens sur 10 étaient pourvus de ces éléments de confort en 1971; dans les localités rurales, cependant, les proportions étaient beaucoup moins élevées que les pourcentages pour l'ensemble du Canada. Comme l'indique le tableau 14.10, dans les régions rurales des provinces des Prairies, par exemple, un logement sur trois n'avait pas encore l'eau